



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 9 décembre 2024

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mmes Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Muriel Preti MM. Roland Galley, Grégoire Favre, Pierre Jordan et Michel Rochat

Demande de soutien

de répondre négativement à la demande de soutien financier de Pully Lavaux en chanson.

Préfecture / Formation en gestion de crise pour les communes

d'inscrire M. Patrick Emery et Mme Valérie Pasteris à la formation prévue en mai 2025.

Soumissions coupes de bois 2025

d'adjuger et de répartir les trois coupes de bois prévues en 2025 aux entreprises forestières Daniel Ruch SA, Aeschlimann Christian et Métraux.

POCAMA

de valider les demandes suivantes :

- N° 1934992 déposée par la Jeunesse de Mézières pour l'organisation de la Green Party XII en février 2025.
- N° 1934716 déposée par les organisatrices du salon du bien-être à Mézières dans la Grande salle en mars 2025;
- N° 1934007 déposée par l'Abbaye Jeune Suisse des Croisettes pour leur 175e qui aura lieu au Stand des Maraîches en mai 2025.

CAMAC 229420 / Le Marronnier Vert

de répondre aux détermination de la DGIP, indiquées dans la synthèse Camac.

une fois le délai de recours passé, de délivrer le permis de construire au Marronnier Vert pour la transformation du rural existant en 7 appartements. Installation d'une PAC air-eau et de panneaux photovoltaïques et thermiques.

CAMAC 237458 / Hard Michael et Jorgiana

une fois le retour d'analyse du bureau Gemetris SA, de transmettre le dossier à la CAMAC, pour enquête publique, dans le cadre de la construction d'une pergola, d'un jardin d'hiver, d'une piscine avec pompe à chaleur et d'aménagements extérieurs.

Vente de pâtisseries / Classes 8P de Carrouge

de répondre positivement à la demande des enseignantes de deux classes de 8P à Carrouge pour une vente de pâtisseries, un dimanche, sur le parking vers le Migros Partenaire de Mézières. Cette autorisation leur est donnée mais pour autant qu'elles obtiennent l'approbation de M. Orani, gérant du Migros Partenaire.

Parcelle N°53

d'adresser un courrier recommandé aux propriétaires en les priant de cesser immédiatement leur activité commerciale. Leur rappeler qu'ils doivent d'abord régler tout ce qui doit l'être au niveau de la PPE puis légaliser les aménagements effectués sans autorisation.

FCJM

de se positionner favorablement au projet de nouveaux vestiaires.

Naturalisations

de préavis favorablement à la demande de naturalisation d'un couple et de leur fils habitant à Carrouge, sur la base du rapport d'enquête (Partie 2) établi par le Contrôle des habitants le 3 décembre 2024 qui relève que les requérants ont passé et réussi le test de connaissances élémentaires, leur fils a été dispensé, et de transmettre le dossier au SPOP pour suite utile. Le courrier d'avis de clôture sera adressé aux requérants.

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 5 décembre 2024, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de d'une habitante de Carrouge et de sa fille.

Demande de location

d'accepter la demande de location de la Grande salle de Mézières par le Choeur mixte de Carrouge en mai 2025.

PPE Route du Village 33 / Locataire

de valider le devis d'Appareils Ménagers Chevalley Bernard Sàrl pour remplacer le lave-linge.
de valider l'offre de Gheza Cuisines pour le remplacement du meuble d'angle dans la cuisine.

Auberge communale

de valider le devis de Klima SA pour le remplacement du joint de la trappe de visite qui fuit, de l'anode et détartrage du ballon.

de valider le contrat de service de Klima SA (avenant pour tout l'immeuble) pour inclure le thermostat.

Au nom de la Municipalité

La Vice-Syndique

La Secrétaire



Sonia Hugentobler

Valérie Pasteris



⇒ prochaine séance municipale le 16 décembre 2024